

A.C.F.

DONNARS et ASSOCIÉS

Commissariat aux comptes – Audit légal

**SAS 2BR
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
EN COURS DE CONSTITUTION
AU CAPITAL DE 653 956 EUROS
8, RUE SAINTE-ANNE DU GUELEN
29000 QUIMPER**

**APPORTS EN NATURE EFFECTUES
A LA SAS 2BR**

**SARL ACF DONNARS ET ASSOCIES
DONNARS Pierre
Commissaire aux comptes
Commissaire aux apports
Compagnie Régionale Ouest-Atlantique
9 Rue Pierre LOTI
29000 QUIMPER**

Siège social : 9 rue Pierre Loti • 29000 QUIMPER • Tél. 06 09 10 42 69

E-mail : a.c.f.donnarsetassocies@gmail.com

Inscrite au tableau de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Rennes

SARL au capital de 22 868 € - R.C.S. Quimper B 321 581 894 00078

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
DANS LE CADRE DE
LA CONSTITUTION
D'UNE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Conformément aux dispositions du Code de commerce et du décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales, nous avons été désignés, à l'unanimité des associés, en qualité de commissaire aux apports, lors de la constitution de la SAS 2BR, au capital de 653 956 euros, dont le siège social sera situé 8, Rue Sainte-Anne du Guélen, 29000 QUIMPER.

LES APORTEURS CONCERNES :

- Monsieur Eric REYX, demeurant 2, Ty Toquic, 29510 LANDREVARZEC,
- Monsieur Medhi BACHAOU, demeurant 11, Allée Joséphine Pencalet, 29000 QUIMPER,
- Madame Sana BOULAYOUN, demeurant 2, Rue des Grands Prix, 76530 GRAND COURONNE.

BUT DE L'OPERATION :

Les apporteurs nommés ont décidé de rationaliser la détention de leurs participations détenues dans le capital de la SARL R2B TECHNOLOGIE, moyennant l'apport en nature de ces parts sociales à la SAS 2BR en cours de constitution.

DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS :

Monsieur Eric REYX fait apport de 240 parts sociales, numérotées de 1 à 240, qu'il détient dans le capital de la société R2B TECHNOLOGIE, SARL au capital de 7200 euros, dont le siège social est situé 8, Rue Sainte Anne Du Guélen, 29000 QUIMPER, immatriculée au RCS QUIMPER sous le numéro 885 393 694. L'objet social résumé de cette société consiste dans les activités d'installations de structures métalliques, de chaudronnerie, et de toutes activités connexes ou complémentaires.

Cet apport est évalué à un montant de deux cent dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-cinq euros et trente-trois cents (217 985,33 euros).

Monsieur Medhi BACHAOU fait apport de 240 parts sociales, numérotées de 241 à 480, qu'il détient dans le capital de la société R2B TECHNOLOGIE, ci-dessus décrite.

Cet apport est également évalué à un montant de deux cent dix-sept mille neuf cent quatre-vingt cinq euros et trente-trois cents (217 985,33 euros).

Enfin, Madame Sana BOULAYOUN fait apport de 240 parts sociales, numérotées de 481 à 720, qu'elle détient dans le capital de la société R2B TECHNOLGIE, ci-dessus décrite.

Cet apport est également évalué à un montant de deux cent dix-sept mille neuf cent quatre-vingt cinq euros et trente-trois cents (217 985,33 euros).

L'apport global est en conséquence évalué à un montant arrondi de de SIX CENT CINQUANTE-TROIS MILLE NEUF CENT CINQUANTE-SIX EUROS (653 956 euros).

REMUNERATION DES APPORTS :

L'apport d'un montant de 653 956 € sera rémunéré par l'attribution de 20 000 actions nouvelles de 10,90 euros de nominal chacune, entièrement libérées, attribuées à chacun des trois apporteurs désignés, soit un nombre d'actions global de 60 000 actions nouvelles, à créer par la SAS 2BR au titre de son capital social, pour un montant de 653 956 € en nominal.

VERIFICATIONS EFFECTUEES :

J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires selon les normes professionnelles de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour vérifier la réalité des biens apportés et la valeur attribuée à ces apports.

CONCLUSION :

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur nette globale des apports décrits ci-dessus dont le total s'élève à un montant de SIX CENT CINQUANTE-TROIS MILLE NEUF CENT CINQUANTE-SIX EUROS (653 956 EUROS), montant au moins égal à la valeur des actions nouvelles à créer.

Fait à QUIMPER,
Le 10/06/2025


Le Commissaire aux apports
POUR LA SARL ACF
DONNARS ET ASSOCIES
Pierre DONNARS